

# Bundestag allemand

19<sup>e</sup> législature

## Décision

Le Bundestag allemand, réuni en sa 134<sup>e</sup> séance plénière du 12 décembre 2019, a décidé, sur la base de son document 19/15882 relatif au

- a) **projet de rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2016**  
**Document du Conseil 12714/17**  
**– Document 19/910 A. 114 du Bundestag –**
  
- b) **projet de rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2017**  
**Document du Conseil 8987/18**  
**– Document 19/2773 A. 18 du Bundestag –**
  
- c) **projet de rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2018**  
**Document du Conseil 8592/19**  
**– Document 19/10784 A. 15 du Bundestag –**

ce qui suit :

Le Bundestag allemand considère les rapports annuels 2016, 2017 et 2018 de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde comme des aperçus complets de la grande diversité des activités internes et externes menées par l'Union européenne (UE) dans le cadre de sa politique en matière de droits de l'homme. D'une période sous revue à l'autre, l'UE a fait progresser partout dans le monde la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés dans son plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019). En 2018, année du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), l'UE a œuvré résolument en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme, deux actions au cœur du multilatéralisme. Son action est, plus que jamais, indispensable face aux graves tendances négatives constatées à travers le monde en matière de droits de l'homme et de démocratie.

Le Bundestag allemand reconnaît que les efforts intenses consentis pendant les périodes sous revue par l'UE au niveau multilatéral dans la promotion universelle et la protection des droits de l'homme dans toutes les instances des Nations unies (ONU), en particulier au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ainsi que l'étroite coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) constituent une contribution importante à une action

déterminée en faveur des valeurs européennes et de leur respect à travers le monde.

Les instruments dont dispose l'UE dans le domaine des droits de l'homme comprennent, outre les orientations et lignes directrices sur les droits de l'homme, également les stratégies par pays, les dialogues sur les droits de l'homme et l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). L'objectif est d'utiliser l'ensemble des instruments de l'UE de façon systématique et coordonnée.

L'Union européenne s'est dotée de onze séries d'orientations ou de lignes directrices sur les droits de l'homme, dont les dernières ont été adoptées en 2018. Mises à jour régulièrement, elles constituent un outil pratique pour orienter les acteurs de l'UE, partout dans le monde, lorsqu'ils mettent en œuvre au niveau local les priorités de l'UE en matière de droits de l'homme. Le rapport annuel 2018 de l'UE indique que trois autres séries d'orientations ou de lignes directrices sont en cours d'élaboration en vue d'une adoption en 2019. Deux documents ont déjà été adoptés : les orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à la non-discrimination dans l'action extérieure et les orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à l'eau potable et à l'assainissement.

Le Bundestag allemand accorde une grande importance aux 125 stratégies par pays qui ont été entièrement mises à jour pour la période 2016-2020. En effet, ces stratégies, qui reposent sur une analyse politique et opérationnelle de la situation des droits de l'homme dans les pays considérés, fixent les grandes priorités stratégiques de l'action de l'UE et indiquent les actions concrètes à mener afin de faire progresser la démocratie et les droits de l'homme.

Le nombre de pays avec lesquels l'UE mène des dialogues formels sur les droits de l'homme a augmenté de manière régulière entre 2016 et 2019. En 2015, le nombre de pays partenaires était encore de 34, mais dès 2018, l'UE menait des dialogues et consultations en matière de droits de l'homme avec 46 partenaires et organisations régionales. Ces dialogues et consultations ont pour but d'aborder les violations des droits de l'homme et certains thèmes spécifiques et d'obtenir des améliorations. En 2018, l'UE a systématiquement abordé la question de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans ce cadre de ces dialogues. Face aux atteintes à la liberté de religion ou de conviction qui se sont poursuivies à travers le monde en 2018, la promotion et la protection de ce droit de l'homme fondamental sont demeurées une priorité essentielle de l'UE. L'UE a fait part, au cours de 20 dialogues et consultations sur les droits de l'homme, de sa préoccupation face aux violations de la liberté de religion ou de conviction, notamment dans des pays du Proche-Orient, d'Afrique du Nord, d'Asie du Sud, d'Asie centrale et d'Asie du Sud-Est. Le Bundestag se félicite vivement des consultations avec la société civile qui précèdent systématiquement les dialogues sur les droits de l'homme et visent à obtenir des informations sur les graves violations de ces droits.

L'IEDDH est un instrument de financement unique en son genre utilisé pour défendre et soutenir la démocratie et les droits de l'homme dans le monde. Il peut, même sans le consentement du gouvernement du pays concerné, intervenir pour permettre une coopération directe avec des organisations de la société civile isolées ou marginalisées. L'IEDDH soutient résolument le multilatéralisme et les grandes institutions de l'architecture des droits de l'homme dans le monde. Le Bundestag allemand apprécie l'engagement de l'IEDDH en faveur de la démocratie, engagement qu'il a manifesté en 2018 en déployant neuf missions d'observation électorale et neuf missions d'experts électoraux. Pendant la période couverte par le rapport 2018, des projets et programmes d'une valeur globale supérieure à

100 millions d'euros ont été lancés avec le soutien de l'IEDDH.

Le Bundestag allemand salue l'engagement de Stavros Lambrinidis, le représentant spécial de l'Union européenne pour les droits de l'homme nommé en 2012, qui, au fil des périodes sous revue, a œuvré pour accroître la concrétisation, la cohérence et la visibilité des droits de l'homme dans la politique étrangère de l'UE. En 2018, le représentant spécial de l'UE a mené des dialogues sur les droits de l'homme au plus haut niveau au Myanmar (Birmanie) et en Afrique du Sud, poursuivant ainsi son action bilatérale et multilatérale des années précédentes. Lors de ses visites, dont un voyage aux États-Unis d'Amérique, et de ses entretiens, notamment avec le Mexique, l'Iran, l'Union africaine (UA), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), il a évoqué les principales préoccupations que suscite la situation des droits de l'homme et recherché les meilleures façons d'accomplir des progrès concrets sur le terrain. En 2018, une des priorités des travaux du représentant spécial de l'UE a été la création et la promotion d'un nouveau discours ainsi que d'alliances transrégionales afin d'assurer la visibilité du pouvoir de transformation positif qui caractérise les droits de l'homme. Cette initiative a été menée sous la direction de la haute représentante/vice-présidente Federica Mogherini et en étroite coordination avec les États membres de l'UE, les Nations unies, certains gouvernements et la société civile de pays tiers. Elle a pour but d'intensifier la coopération engagée avec 13 pays afin de répondre aux attaques contre l'universalité des droits de l'homme et de mettre l'accent sur le caractère indispensable du cadre des droits de l'homme, à la fois en soi, en tant que valeur, et pour relever d'importants défis nationaux et internationaux.

Le Bundestag allemand reconnaît en outre l'action de l'envoyé spécial pour la promotion de la liberté de religion ou de conviction à l'extérieur de l'Union européenne, Ján Figel, qui a intensifié ses activités visant à faire de la liberté de religion ou de conviction une priorité de l'action dans le domaine des droits de l'homme. Suite à son appel à propositions concernant la promotion du dialogue interculturel lancé en 2017, trois projets régionaux correspondants ont été financés en 2018 au Proche-Orient et en Afrique, une enveloppe de plus de 5 millions d'euros étant prévue pour la période 2018-2022. Six autres projets de lutte contre les différentes formes de discrimination et de violence fondées sur la religion ou les convictions bénéficient d'un financement de 5,18 millions d'euros. Une attention particulière est accordée aux personnes victimes de sanctions ou de menaces pour avoir librement choisi leur religion, en avoir changé ou l'avoir abandonnée. Dans ce contexte, le Bundestag allemand prend note et se félicite du fait que la Commission a sensiblement renforcé, depuis l'adoption de ses orientations, le soutien qu'elle apporte à la liberté de religion ou de conviction. Le Bundestag allemand constate avec beaucoup d'inquiétude que la pratique de certains pays consistant à limiter les possibilités d'action de leur société civile, et plus particulièrement celles des organisations non gouvernementales et des défenseurs des droits de l'homme, par une législation plus restrictive, s'est poursuivie pendant les périodes couvertes par les rapports 2016, 2017 et 2018. Les membres du Bundestag allemand se félicitent vivement que le soutien aux défenseurs des droits de l'homme soit l'une des principales priorités de la politique extérieure de l'UE en matière de droits de l'homme. Ils saluent également l'action menée dans ce contexte par le représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme, qui continue à faire du renforcement et de l'extension des moyens d'action et des marges de manœuvre des défenseurs des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile une des priorités de son action. En 2018, l'introduction, dans les stratégies par pays en matière de droits de l'homme de l'UE, d'un volet spécifique consacré aux défenseurs des droits de l'homme a encouragé la mise en œuvre des orientations correspondantes. Chacune de ces nouvelles stratégies doit, sur cette base, évaluer la situation des défenseurs des

droits de l'homme dans le pays concerné et recenser, le cas échéant, les mesures que l'UE pourrait prendre pour leur apporter son soutien.

Pendant les trois périodes sous revue concernées, l'UE a poursuivi et renforcé son engagement en faveur des droits de l'homme, pour l'abolition de la peine de mort, contre la torture et les mauvais traitements, pour l'égalité et la non-discrimination, pour les droits économiques, sociaux et culturels ainsi qu'en faveur du respect des droits de l'homme par les entreprises. Dans ce dernier domaine, elle a demandé aux États et à toutes les entreprises, tant multinationales que nationales, de mettre en œuvre et de respecter les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, principes qui ont été approuvés à l'unanimité en 2011 au niveau des Nations unies. À la fin de la période objet du rapport 2018, 21 pays, dont 16 membres de l'UE, parmi eux l'Allemagne, avaient adopté des plans d'action nationaux destinés à mettre en œuvre les trois piliers des principes directeurs des Nations unies sur le respect des droits de l'homme par les entreprises : l'obligation de protéger les droits de l'homme incombant à l'État, la responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme et l'accès à des voies de recours. Dans le cadre des dialogues sur les droits de l'homme, l'UE a abordé ce volet essentiel de son action avec un nombre croissant de pays tiers, en particulier d'Amérique latine et d'Asie, ainsi qu'avec des organisations telles que l'ASEAN et l'Union africaine, et a soutenu l'action des défenseurs des droits de l'homme dans ce domaine.

Par delà ces thématiques et dans le contexte de l'apparition et de la prolifération constantes de conflits, l'UE a centré son action au niveau mondial sur l'intégration des droits de l'homme dans les domaines de la prévention des conflits, de la gestion des crises et de la justice transitionnelle. Au fil des années sous revue, l'action en faveur de la protection des droits de l'homme et de la prise de sanctions contre les auteurs de violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire dans toutes les phases d'un conflit est restée un objectif important et un engagement essentiel de l'UE.

En vue de la mise en œuvre de sa stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité adoptée en 2016, l'Union européenne a renforcé pendant l'année sous revue 2018 ses efforts visant à réunir les États membres, les institutions concernées de l'UE et d'autres acteurs. Afin de pouvoir contribuer à une paix durable, elle s'est par ailleurs employée à agir conformément aux documents adoptés en la matière ; outre la Stratégie globale, il s'agit de la communication conjointe sur la résilience de 2017, du consensus européen pour le développement et de l'approche stratégique de l'UE en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité. Le Bundestag allemand salue à ce propos l'engagement croissant de l'UE en faveur de la protection des enfants dans les conflits armés. L'UE appuie en effet un grand nombre de projets fournissant une assistance aux enfants se trouvant dans des situations de conflit, notamment en soutenant les efforts visant à empêcher l'utilisation d'enfants soldats et à assurer leur réintégration durable. En 2018, son action dans ce domaine a porté plus particulièrement sur le processus de paix en Colombie. Les membres du Bundestag allemand approuvent expressément le soutien sans faille que l'UE continue à apporter à la Cour pénale internationale (CPI) et sa détermination à redoubler d'efforts pour promouvoir l'universalité du Statut de Rome. Pendant la période sous revue 2018, l'UE a continué de soutenir la CPI à travers une subvention directe de 1 million d'euros au titre de l'IEDDH. Les juges délégués à la CPI par les États membres peuvent avoir une action efficace s'ils ont déjà une grande expérience de la procédure pénale. Par ailleurs, l'efficacité de la CPI dépend aussi du nombre d'États parties au Statut de Rome. Le Bundestag allemand déplore que trois des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, les États-Unis, la Russie et la

Chine, n'aient pas encore adhéré au statut.

Tout au long des périodes sous revue, l'UE est intervenue très activement pour promouvoir le droit international humanitaire. Elle en a soutenu le renforcement en participant aux travaux de la Commission du droit international et a réaffirmé sa position ferme sur la protection des civils en période de conflit armé. Dans ce contexte, l'UE a promu et soutenu l'action du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'un des partenaires les plus fiables de l'UE et un partenaire essentiel pour ce qui est d'assurer le respect du droit international humanitaire et des principes humanitaires. En 2018, le CICR a reçu un financement de 136 millions d'euros au titre du budget de l'UE consacré à l'aide humanitaire.

Entre 2016 et 2018, les conflits, la violence, les catastrophes environnementales ou naturelles et le changement climatique ont jeté des millions de personnes sur le chemin de l'exil. On comptait ainsi plus de 70 millions de réfugiés dans le monde en 2018. Parmi les principales crises d'origine humaine de cette année, on citera la crise syrienne, entrée en 2018 dans sa septième année, et pour laquelle l'UE et ses États membres ont mobilisé 16,954 milliards d'euros d'aide pour la population syrienne et les réfugiés dans les pays voisins. La crise des Rohingyas au Bangladesh et au Myanmar et la crise des réfugiés et des migrants vénézuéliens faisaient également partie des événements dramatiques des trois dernières périodes sous revue, dont l'UE a également contribué à alléger les conséquences pour les personnes concernées par des fonds d'aide d'urgence.

Au fil des rapports successifs, l'UE a souligné la nécessité de la coopération entre les États membres, la communauté internationale et l'ensemble de ses partenaires dans le monde. Elle a continué d'œuvrer pour sauver des vies, assurer une protection, lutter contre le trafic de migrants, mais aussi pour créer des voies d'entrée sûres et légales en Europe et lutter contre les causes profondes de l'exode. En raison des défis existant dans ce domaine, la protection et la défense des droits de l'homme sont restées au cœur de la politique de l'UE en matière d'asile et de migration, qui demeure une de ses missions centrales.

Les droits de l'homme occupent une place de plus en plus importante dans la politique et pour les citoyens de l'Union européenne. Le Bundestag allemand invite à nouveau l'UE à accorder la plus grande attention à la situation des droits de l'homme dans tous les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion, à la prendre en compte de manière systématique et à exiger avec insistance le respect des droits de l'homme.